

Le Proviseur

Aux

Parents des élèves de 1 L

Bain de Bretagne, le 20 novembre 2012

Téléphone  
02 99 43 31 31

Télécopie  
02 99 43 31 30

Mél.  
Ce.0352318e  
@ac-rennes.fr

Av. du Bois Greffier  
B.P. 27039  
35470  
BAIN DE BRETAGNE

Site internet  
de l'académie  
de Rennes  
[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

Madame, Monsieur,

Les professeurs d'histoire-géographie et de français de la classe de 1 L dans laquelle est inscrit votre enfant cette année organisent une **sortie scolaire à Paris les 29 et 30 novembre**.

**En lien avec les programmes, ce voyage doit permettre :**

- de découvrir la capitale (hébergement au MIJE dans le quartier du Marais, visites de musées et de monuments, parcours piéton dans le quartier de La Défense)
- d'approfondir le travail sur l'Histoire des Arts (visite du musée d'Orsay et du centre Georges Pompidou)
- d'aborder la ville dans sa dimension historique, économique et sociologique (découverte du patrimoine, confrontation de différents espaces géographiques, visite du quartier des affaires de La Défense)

Cette sortie donnera lieu à différentes activités pédagogiques pendant et au retour (diaporama, questionnaires...) qui compteront dans les moyennes des différentes disciplines concernées.

Voici le programme de ces 2 jours :

---

***Jeudi 29 novembre***

4h30 : départ du lycée

10h00 : arrivée à la Maison de Radio France

11h - 12h30 : participation à l'émission de radio « On va tous y passer » sur France Inter, présentée par Frédéric Lopez. Invités : Cyril Lignac, chef cuisinier et Jean-Paul Demoule, archéologue et historien

13h00 : pique-nique (fourni par les élèves)

15h00 - 17h00 : visite du Musée d'Orsay

17h30 - 19h00 : visite du Mémorial de la Shoah (questionnaire à remplir)

19h00 : installation au MIJE (Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants)

19h45 : dîner au MIJE

21h00 - 22h00 : « Paris by night » en car

---

**Vendredi 30 novembre**

8h00 : petit-déjeuner

8h45 : départ du MIJE

9h15 - 11h00 : visite libre du Centre Beaubourg

11h45 - 12h30 : déjeuner à la cafétéria Casino, centre commercial « les 4 temps » à la Défense

12h45 - 14h00 : visite du Musée de La Défense ainsi que du quartier (questionnaire à remplir)

14h30 : départ pour le lycée

20h00 : arrivée au lycée

Les Professeurs Responsables,

Le Proviseur,

**D. SICARD**

---

**Ce qu'il faut prévoir pour le trousseau :**

- **Préparer 2 sacs : l'un pour les affaires de nuit et de toilette**, qui sera déposé à la bagagerie du lieu d'hébergement le matin, **l'autre (petit sac à dos) pour la journée et les activités** : pique-nique du premier midi, matériel scolaire (crayons + chemise plastifiée avec rabats + documents fournis par les professeurs), appareil photo, papiers d'identité.
- Pour le premier jour, prévoir **un pique nique, une bouteille d'eau, un encas** pour la pause du matin (le départ étant prévu très tôt). Attention, nous rappelons qu'il **est strictement interdit de manger dans le car y compris les sucreries**. Pour les élèves sujets au mal des transports, prévoir le nécessaire et prévenir les professeurs.
- Pour le nécessaire de toilette, apporter une **serviette de bain** (l'hébergement n'en fournit pas)
- Porter impérativement des **chaussures adaptées à la marche** (longs parcours et visites).
- Un **vêtement de pluie** est indispensable (parcours extérieurs).
- Penser à des **tenues confortables et adaptées** aux déplacements et à la saison.
- Apporter **la carte d'identité et la carte de lycéen** (indispensables pour entrer gratuitement dans les musées).
- Prévoir un **appareil photo** pour les activités et travaux demandés par les professeurs, et pour les souvenirs...
  
- Il est **possible d'amener un téléphone portable, mais son usage est strictement réglementé** (formellement interdit lors des visites).
- Il est **fortement déconseillé d'avoir des objets de valeur** (bijoux ou matériel électronique...). Il est à noter que la bagagerie du MIJE ne ferme pas à clef.
- Les élèves **peuvent éventuellement apporter de l'argent de poche** mais il est souhaitable de **limiter la somme à 10 euros** ; en effet, les élèves n'auront pas beaucoup le temps de faire des achats et les prix pratiqués dans les boutiques des lieux visités sont prohibitifs.